

**Au nom du « développement durable »**

# La crête jurassienne bientôt convertie en complexe industriel majeur

## Un massacre annoncé

L'éolien industriel ne fait pas l'unanimité dans tous les milieux: plusieurs associations, vouées à la protection du patrimoine naturel et paysager exceptionnel du massif jurassien, dénoncent en ce moment l'offensive des lobbies de l'éolien industriel sur cette région. Leur voix peine à se faire entendre tant l'éolienne est érigée en symbole incontestable de l'écologie. Or si ce moyen de production d'électricité est intéressant dans certaines conditions aérologiques, il n'est que très peu adapté à la Suisse, où la production attendue reste totalement marginale. Pourquoi alors saccager définitivement l'une des plus belles régions de notre pays, condamner son tourisme vert et péjorer la qualité de vie de ses habitants?



Chaque machine nécessite des infrastructures dévastatrices.

Saint-Brais : Terrassement d'une des deux éoliennes installées récemment sur la colline qui domine le village

Chaque machine nécessite des infrastructures dévastatrices. La réalité de ces chantiers initiés en pleine nature tranche radicalement avec la vision bucolique qui est en général donnée de l'éolienne. Ce sont des coins de montagne préservés qui sont généralement concernés par ces dizaines de projets. Ceux qui connaissent ces endroits peuvent rapidement juger du terrible bouleversement que de telles opérations engendrent pour l'environnement.

Autrement dit, le bénéfice à attendre en termes de protection de l'environnement est

sans commune mesure avec les dégâts infligés à ce même environnement. Cela paraît incompréhensible, voire parfaitement absurde aux yeux des écologistes qui ont le respect de notre patrimoine. En fait, ce sont essentiellement des motivations mercantiles, politiques, voire électoralistes, qui se trouvent à l'origine de cette nouvelle entreprise de bétonnage et de destruction sans précédent. Elles restent malheureusement peu connues de la population. L'essentiel de « l'information » provient des milieux intéressés financièrement dans ces

projets, elle est le plus souvent relayée telle quelle par les médias et les politiciens.

## Quand pâturages et crêtes se transforment en usine électrique géante

Des dizaines de sites d'éoliennes industrielles sont initiés dans l'Arc jurassien, où il est prévu d'ériger à terme environ 1000 machines d'une hauteur de 150 à 180 m. A titre d'exemples, le village de Buttes, dans le Val-de-Travers (NE), pourrait être entouré par près de 80 éoliennes, la ville de La Chaux-de-Fonds, classée au Patrimoine mondial de l'Unesco pourrait être

cernée par quatre sites éoliens, évidemment non visibles du lac de Neuchâtel.

La région visée, qui s'étend de Genève à Bâle, abrite des paysages qui sont parmi les plus beaux de Suisse. Elle est traversée par le chemin des crêtes qui longe des forêts, des combes et des pâturages sauvegardés, où se suivent d'extraordinaires panoramas sur les lacs, le Plateau suisse et les Alpes. Il est parcouru été comme hiver par des centaines de citadins, de sportifs et d'amoureux de la nature de Suisse, de France, et d'Allemagne. Ces mêmes crêtes

sont destinées à être hérissées de gigantesques machines et sillonnées de nouvelles et larges routes. A une telle échelle, il s'agit bien de la réaffectation totale d'un territoire : l'Arc jurassien est destiné à se muer en complexe industriel majeur voué à la production d'électricité.

### Une dangereuse pensée unique

Ces projets rencontrent relativement peu d'opposition publique ou politique, y compris chez les Verts, et dans les milieux de protection de la nature. Contrairement à d'autres opérations de bétonnage et de destruction de l'environnement et des paysages, la construction d'éoliennes, aussi immenses soient-elles, est généralement tolérée pour la bonne cause: produire du courant «propre» et contribuer à la fois à la lutte contre le réchauffement climatique, le développement du nucléaire et la pénurie d'électricité qui menacerait la Suisse. A très courte vue et sans davantage d'informations ou de réflexion, il est évident que l'intention paraît juste. C'est pour cette raison qu'elle fait actuellement l'objet d'un consensus aussi large. Le «politiquement correct» est tel que s'instaure en ce moment une dangereuse pensée unique sur l'éolien industriel, contre lequel toute critique peine à s'exprimer et à se faire entendre. A tel point même que nombre d'opposants renoncent en Suisse à afficher leurs convictions dans leur milieu professionnel ou dans leur environnement social, de peur d'être taxés de pro-nucléaires, d'esthètes passéistes ou de nimby («Not In My Back Yard» - «Pas dans mon jardin»), alors qu'ils font surtout preuve de lucidité, d'une vision écologique

globale et d'une bonne faculté d'anticipation.

Dans la foulée, la grande majorité des Verts, qu'ils soient de gauche ou de droite, ont vu la panacée dans l'électricité éolienne. Nombre d'entre eux imaginent que l'électricité éolienne va pouvoir supprimer une centrale nucléaire ou deux. Ils sont suivis par tous ceux pour lesquels allumer un appareil électrique réveille un vague sentiment de culpabilité. Dans cette perspective, sacrifier les crêtes du Jura est un acte expiatoire : on n'a rien sans rien et c'est le moment de passer à la caisse !

### L'éolien industriel dans le Jura: une production forcément marginale

Certaines associations de protection de l'environnement commencent cependant à s'inquiéter. Ainsi, Pro Natura et le WWF Suisse ont rallié la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage dans son opposition à sept éoliennes en pleine zone IFP (site naturel d'importance nationale) dans la Vallée de Joux. Et dans le canton de Neuchâtel, une majorité des associations de protection de la nature a refusé 4 sites sur les 6 préconisés par le Conseil d'Etat (consultation d'octobre 2009). Certaines de ces associations exigent aussi de faire précéder la construction des sites acceptés d'une diminution de la consommation d'électricité équivalente à la production prévue.

Quelques chiffres suffisent à démontrer l'inanité de ce massacre programmé. Si l'on se base sur une extrapolation de la production du site de Mont-Crosin (JU), 1000 éoliennes de 2 MW (150 mètres de haut) de dernière généra-

tion produiraient au grand maximum 3% de la consommation suisse. Couvrir le Jura d'éoliennes permettrait ainsi de répondre à l'augmentation de la consommation suisse... d'une seule année (2% en moyenne)! Chez nous, les éoliennes produisent du courant au mieux 1,5 jours sur 10. A titre de comparaison, certains sites en Mer du Nord produisent jusqu'à 3 jours sur 4.

### Comment en est-on arrivé là?

Il s'est passé beaucoup de temps avant que les promoteurs sortent du bois en tant que tels. Ils sont apparus lors de séances d'information univoques, organisées par eux, appuyés par les services de l'Etat, et données dans les communes devant un public totalement ignorant de ce qu'est l'éolien industriel, outre quelques jolies images véhiculées par les médias. Appât du gain et intérêts politiques s'y mêlent dangereusement. On y met en avant la nécessité supérieure de produire du courant «propre», quitte à opérer quelques sacrifices, dont celui des paysages, totalement relativisé. On y passe naturellement sous silence les conséquences les plus graves de l'implantation d'éoliennes pharaoniques dans les zones sauvages des crêtes ou à proximité des habitations, notamment les importantes nuisances sonores et lumineuses qui en découlent.

De son côté, la presse a longtemps repris tels quels les arguments des promoteurs ou des jeunes technocrates des services de l'Etat, illustrant ses articles de photos lénifiantes qui montraient systématiquement les «petites» éoliennes de 60 mètres du

Mont-Crosin sur fond de grand ciel bleu et loin derrière les sapins du premier plan. Or on sait à quel point la projection d'une longueur à la verticale est difficile à imaginer, d'autant plus lorsqu'elle dépasse tout ce qui est familier. Ces photos sont encore utilisées à propos des projets actuels (140 à 150 mètres, 186 mètres pour la Vallée de Joux). Difficile pour le lecteur de comprendre qu'on n'en est plus aux moulins à vent mais à des engins de 180 m qui s'élèvent à la moitié de la hauteur de l'Empire State Building de New York (50e étage) ou à la moitié de la hauteur de la Tour Eiffel pour la majorité des éoliennes prévues ailleurs. Les deux «petites» éoliennes de Saint-Brais (112 m) ont été un choc pour les habitants des environs, et notamment pour certains maires, qui n'avaient pas compris à l'avance l'ampleur de l'impact visuel.

Quant aux chiffres mirifiques donnés par les promoteurs sur le rendement énergétique, ils sont à prendre avec beaucoup de prudence. La production attendue est parfois doublée sur le papier par rapport à la réalité du terrain ; la notion de ménages desservis ne peut pas s'utiliser dans le cas de sources de production intermittentes : on doit être desservi en permanence et à volonté et non seulement quand daigne souffler le vent ! Il faut par ailleurs tenir compte qu'en Suisse, un ménage équivaut à un peu plus de 2 personnes seulement. Ces chiffres gonflés ont une vocation communicationnelle (marketing) et non informationnelle : il s'agit de convaincre les communes et leurs autorités du bien fondé des projets, et de séduire les investisseurs potentiels.

### **Ruée sur l'éolien : des raisons politiques, financières et publicitaires**

Des motivations nettement moins nobles que la cause écologique sont le plus souvent à l'origine de cette ruée sur les crêtes, vallons et pâtures. Déguisée en vert, la cupidité a désormais le champ libre!

Les filières renouvelables sont à juste titre largement soutenues par différents outils (subsidés, rachat à prix coûtant, taxe au consommateur). Ainsi, une seule éolienne permet à son promoteur de réaliser un chiffre d'affaire annuel proche du million de francs. Une telle manne attire les investisseurs privés ou publics en tous genres, ainsi que les grands groupes électriques qui engrangent des bénéfices supplémentaires et se dotent d'une image verte très porteuse en ce moment.

N'oublions pas que l'éolienne a été érigée au rang de symbole absolu de l'écologie. Elle est de ce fait largement utilisée, autant sur le papier que sur le terrain. Pour preuve, même IKEA et McDonald's ont racheté des centrales éoliennes en France pour les utiliser dans leurs campagnes de communication. Autrement dit, tout le monde se réclame aujourd'hui de ces gigantesques machines qui se voient à des dizaines de kilomètres... et qui tournent.

En bout de chaîne, on trouve des petites communes, souvent exsangues, et des agriculteurs eux aussi en difficulté, soulagés d'encaisser si facilement quelques poignées de billets : de 15 000 à 40 000 francs par éolienne et par année, pendant 20 ans (et CHF 5'000 frs sous 48h à la signature d'une promesse de

concession, comme ça s'est passé pour une vingtaine de propriétaires neuchâtelois).

La politique de soutien de l'énergie éolienne renouvelable par la Confédération n'est pas mauvaise en elle-même, mais elle montre des effets pervers dans le cadre de l'éolien. Autant d'argent exacerbe la cupidité à tous les échelons, promoteurs, communes et particuliers, pour qui les avantages financiers sont indiscutables. Quand chaque coin de pâturage se mue en mine d'or, les préoccupations écologiques ne font pas le poids.

**« Lorsque l'homme aura coupé le dernier arbre, pollué la dernière goutte d'eau, tué le dernier animal et pêché le dernier poisson, alors il se rendra compte que l'argent n'est pas comestible »**

**Proverbe amérindien**

### **Des impacts environnementaux très lourds**

Il est évident qu'on ouvre une brèche dangereuse en contournant pour les éoliennes tous les principes d'aménagement du territoire. Les lieux touchés auront définitivement perdu leur caractère protégé et naturel. Derrière l'éolien se profilent d'autres bétonneurs. Au nom du «développement durable» et malgré des rendements insignifiants en comparaison de la consommation, on n'hésite plus à envisager de sacrifier des sites protégés, comme les IFP de la Vallée de Joux, ou le Mont-Racine dans le canton de Neuchâtel, classé «Site remarquable» et protégé par décret, comme l'ensemble des crêtes neuchâteloises (Initiative populaire de 1966 acceptée par le 89 % des votants).

Construire en pleine nature autant de sites industriels de grande envergure représente

un bouleversement pour l'environnement. On n'hésite plus à prévoir des centaines d'édifices de la taille d'un gratte-ciel au milieu des derniers coins vierges de construction de la région jurassienne. Pour édifier ces gigantesques machines, des camions de 120 tonnes doivent se frayer un chemin jusqu'à des sites parfois distants de plusieurs kilomètres des routes principales. Les accès existants sont élargis (4-5 m), de nouvelles routes sont créées en plein pâturage ou dans la forêt, moyennant aplanissement et abattages. Le socle d'une éolienne de 2

MW représente 1000 m<sup>3</sup> de béton ferrailé. Sa destruction est exclue des contrats de remise en état des sites. De plus, les terrassements sont énormes, on peut le constater à Saint-Brais.

Les dégâts de la pollution lumineuse sont connus depuis des décennies. L'avifaune nocturne en particulier s'en trouve fortement perturbée. Or 1000 éoliennes, c'est aussi 1000 feux à éclats exigés par l'aviation civile, qui déchirent la nuit toutes les secondes.

Les études d'impact sont très lacunaires jusqu'ici dans les projets jurassiens, comme s'il s'agissait pour les cantons et les promoteurs de détails négligeables. On sait que les éoliennes tuent notamment les chauves-souris et les rapaces. Suisse-Eole l'admet, mais relativise en comparant à d'autres sources de danger pour l'avifaune (vitrages, trafic routier, etc). Comme s'il y

avait besoin d'en rajouter ! Et à la différence que la circulation automobile et les grands bâtiments vitrés ne sont pas très fréquents sur les crêtes jurassiennes. Les alouettes, les milans et les faucons crécerelles apprécieront.

### **Une souffrance pour les riverains**

Les témoignages relatifs aux nuisances sonores dues aux éoliennes s'accumulent dans le monde et aussi en Suisse depuis peu. Si le bruit mécanique semble avoir été atténué sur les modèles d'éoliennes récents, le bruit aérodynamique, lié à l'écoulement du flux d'air, est lui toujours bien présent comme le prouve le cas de Saint-Brais (Franches-Montagnes, JU), où certains habitants sont mis à très rude épreuve (lire le blog «Voisine d'éoliennes industrielles» et d'autres témoignages sur les nombreux sites qui dénoncent l'éolien en Europe). Ce bruit lancinant constitue une véritable pollution sonore pour les riverains et peut s'entendre jusqu'à plusieurs kilomètres. Les pays expérimentés dans l'éolien industriel ont édicté des recommandations ou des règles qui demandent que les machines soient désormais installées à 1.5 km des habitations, voire plus. En Suisse, la recommandation est de 300 m.

### **Quels bénéfices à attendre pour l'environnement ?**

La Suisse entend à juste titre contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Or, dans notre pays, l'essentiel du dégagement des gaz à effet de serre est à imputer à d'autres facteurs que la production d'électricité, principalement au trafic motorisé et au chauffage.

Contrairement à ce que l'on laisse croire à un public mal in-

formé, il n'y a aucune concurrence entre éolien et nucléaire. Les deux filières sont même étroitement imbriquées. Certains représentants des grands groupes électriques n'hésitent pas à avouer froidement en cercle restreint qu'ils attendent le constat d'inefficacité de l'énergie éolienne en Suisse pour promouvoir plus fermement encore la construction de nouvelles centrales. L'éolien est bien envisagé comme une solution supplémentaire par les fabricants de courant et non pas comme une solution de substitution. Par ailleurs, se profiler dans l'éolien constitue une arme marketing de premier choix pour une industrie aussi dangereuse et polluante que le nucléaire. Ajoutons encore l'effet pervers que peut provoquer ce moyen de production «propre et renouvelable» : il conduira à une consommation d'électricité décomplexée, «verte» ou pas. Derrière les grandes hélices se cachent ainsi de nouveaux réacteurs et parfois des centrales thermiques destinées à compenser le caractère par nature irrégulier et intermittent de la production éolienne, comme en France et en Allemagne.

### L'énergie la plus propre est celle qu'on ne consomme pas –

mais elle ne rapporte rien aux producteurs d'électricité

En Suisse, les sommes colossales accaparées par l'éolien industriel pourraient servir à ré-

duire la consommation d'électricité et à faire d'autres projets : petites installations d'énergie mixte, y compris petites éoliennes, encouragement à l'achat d'appareils électriques plus économiques, investissement dans la recherche sur l'efficacité énergétique du solaire et des productions neutres pour l'environnement, etc. L'Agence suisse pour l'efficacité énergétique (SAFE) annonce un potentiel d'économies d'énergie de plus de 30% en Suisse, sans changement des habitudes de vie.

Pour l'instant, c'est la fuite en avant: produire toujours plus pour consommer toujours plus et s'enrichir au passage. Ce système nous amènera tôt ou tard à la pénurie d'énergie et plus généralement à la destruction de notre environnement. On se tourne maintenant vers l'eau, l'air, le soleil, la géothermie. C'est un progrès, mais le principe est toujours le même et, avec l'éolien, la pression sur l'environnement s'aggrave encore. On a aussi installé petit à petit un inutile sentiment d'urgence qui favorise à l'évidence ceux qui se battent pour obtenir les meilleurs emplacements. Dans les cantons, l'idée d'un moratoire n'est jamais prise en considération.

Une politique structurée des collectivités publiques en matière énergétique fait aujourd'hui largement défaut. L'éolien industriel est devenu un terrain de spéculation grâce aux subventions. Elle favorise les intérêts particuliers au détriment du débat démocratique et ne résout quasi rien de l'écart grandissant entre offre et demande d'énergie. Il faudra bel et bien revoir notre façon de produire et de consommer. A terme, on ne pourra éviter une politique d'économie agressive.

### A la recherche du bon sens

Voilà pourquoi des personnes et des associations s'opposent au développement de l'éolien industriel dans l'Arc jurassien. On aura compris que réduire ces personnes à des pro-nucléaires ou à des égoïstes est d'une évidente mauvaise foi et que c'est le signe d'une méconnaissance totale du sujet. Les adversaires de l'éolien à grande échelle ne font que protéger le peu de nature libre qui reste dans cette région, tout en étant parfaitement conscients des enjeux énergétiques et écologiques de notre société.

Les opposants s'élèvent surtout contre la main mise sur notre patrimoine naturel d'industries peu scrupuleuses qui visent uniquement le profit.

Ils s'élèvent contre des projets qui condamnent définitivement l'économie touristique d'une région basée sur le tourisme vert, pour une production électrique dérisoire.

Ils s'élèvent contre la marchandisation par quelques-uns de paysages et de nature qui sont le bien de tous.

Ils s'élèvent contre une honteuse récupération de la cause écologique et de ses symboles. Ils s'élèvent contre le manque de courage des politiciens qui n'osent pas initier le débat sur un sujet devenu tabou.

Ils s'indignent de voir que les grands centres urbains exploitent les régions périphériques plus pauvres pour s'acheter une bonne conscience.

Ils revendiquent une politique énergétique globale et à long terme qui régule nos habitudes de consommation.

*Association  
des Amis du Mont-Racine  
Pro Crêtes,  
Fédération pour la protection  
du patrimoine  
naturel jurassien*

## Les chiffres

### Consommation et production d'électricité en Suisse

- Part de la source hydraulique: 56.1 %
- Part de la source nucléaire: 39 %
- Part des sources thermiques et autres: 4.9 %
- Part de la consommation privée (« ménages »): 30.5 %
- Augmentation annuelle moyenne de la consommation: 2 %
- Potentiel d'économie sans réduction de confort 30 %
- Part de la production nationale éolienne anticipée pour 1000 machines : 3%

### Les éoliennes

- Efficacité des machines : 2 MW/an
  - Temps de production 1.5 à 2 jours sur 10 (Jura), 3 jours sur 4 (Mer du Nord)
  - Taille : de 140 m (mât : 90 m) à 179 m (mât : 138) pour la Vallée de Joux.
  - Taille des éoliennes médiatisées (Mont-Crosin) : 67 à 76 m (Mât : 45 à 50 m)
  - Gain par éolienne pour les promoteurs : 1 million sur 20 ans, garanti par l'Etat
  - Gain par éolienne pour les propriétaires de terrain : 15'000 à 40'000 CHF/an
  - Travaux sur site pour un parc de 10 éoliennes :
  - Béton ferrailé : 10'000 m<sup>3</sup> .
  - Surface routes: 27'500 m<sup>2</sup> (env. 4 terrains de foot match internationaux).
  - Surface place de montage : 80'000 m<sup>2</sup> (env. 11.5 terrains de foot).
- NB. On ne tient pas compte ici des accès, seulement des travaux sur site. (Établi sur la base des chiffres donnés par les promoteurs pour le dernier chantier de MC)

Sources :

- Office fédéral de l'énergie – statistique 2008
- Agence suisse pour l'efficacité énergétique (SAFE)
- Suisse-Eole et promoteurs

## Liens utiles

[www.mont-racine.ch](http://www.mont-racine.ch)

[www.pro-crêtes.ch](http://www.pro-crêtes.ch)

[www.juracrêtes.ch](http://www.juracrêtes.ch)

Le blog : Voisine d'éoliennes industrielles